

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2020-2024

Université Paris-Saclay

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 10/12/2019



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Christiane Heitz, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'Université Paris-Saclay, établissement expérimental à statut dérogatoire qui sera créé le premier janvier 2020, présente pour l'accréditation 2020-2024, une offre de site proposée par :

- les neuf composantes de l'Université Paris-Sud (UPSud) : UFR (Unité de formation et de recherche) Droit-Economie-Gestion, UFR des Sciences, UFR de STAPS, UFR de Médecine, UFR de Pharmacie, IUT de Sceaux, IUT de Cachan, IUT d'Orsay et Polytech,
- quatre grandes écoles : AgroParisTech, Centrale Supélec, l'École Normale Supérieure Paris-Saclay et l'Institut d'Optique,
- les organismes nationaux de recherche,
- les universités membres associées : Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) et Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) dont la fusion avec l'Université Paris-Saclay est prévue en 2025.

L'offre de formation est structurée de façon originale et inédite :

1. Un champ « Premier cycle » comprenant :

- des licences sélectives, sous forme de doubles diplômes, filières intensives d'excellence aux standards internationaux, gérées en direct par l'Université Paris-Saclay.
- une « Ecole universitaire de premier cycle Paris-Saclay » (EU1CPS) qui porte l'accréditation des licences, licences professionnelles (LP) et des diplômes universitaires de technologie (DUT).

2. Un champ « Graduate Schools » (GS) auquel sont rattachés les diplômes de masters et doctorats, comprenant 15 GS disciplinaires en lien étroit avec la recherche, 2 GS de missions spécifiques « Enseignement supérieur et recherche » et « Education, formation, enseignement », enfin un « Institut d'optique-Graduate School ».

3. Un champ « Etudes de santé ».

L'UFR de Médecine et l'UFR de Pharmacie (précédemment UPSud) délivrent le diplôme de docteur en Médecine et le diplôme de docteur en Pharmacie.

La structuration de l'offre de formation s'avère ainsi beaucoup plus resserrée que celle de la précédente période d'accréditation, dans laquelle 22 champs étaient déclinés dans quatre établissements (UEVE, UPSud, UVSQ et ComUE Paris-Saclay).

AVIS SUR L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE

Champ « premier cycle »

Une réflexion importante est engagée par les établissements partenaires pour harmoniser leurs offres de formation et aboutir, à l'issue de la période d'accréditation, à une offre cohérente adaptée aux capacités de chaque établissement.

La volonté affirmée de favoriser la réussite de chaque étudiant se traduit par le développement de l'innovation pédagogique, de l'accompagnement personnalisé des étudiants, de l'orientation progressive, du contrôle continu et des mises en situations pratiques, le tout dans un contexte d'excellence scientifique. L'approche compétences fait l'objet d'un important travail de redéfinition des formations et sera développée dans tous les diplômes.

Cependant, quelques points de vigilance doivent être soulignés et pris en compte :

- la place de l'enseignement des langues semble insuffisante et peu compatible avec l'objectif affiché d'une large ouverture internationale. Des volumes annuels de 30 heures ou moins d'enseignement de langue anglaise sont insuffisants. Dans le cas, par exemple, des licences STAPS, l'enseignement de langue anglaise est même absent en première année.
- la qualité d'un enseignement universitaire repose d'une part sur un pilotage effectif des formations par les établissements universitaires, et d'autre part sur une participation suffisante des enseignants-chercheurs, ce qui n'est pas le cas dans certaines LP proposées. Ainsi, les enseignements « cœur de métier » doivent être portés en partie par des enseignants-chercheurs. Quant à la participation du monde professionnel aux enseignements « professionnalisants », principalement au niveau LP, elle fait l'objet d'un cadrage national qui n'est pas toujours respecté. Dispenser ces formations en régime d'alternance ne suffit pas à professionnaliser une formation. Les textes relatifs aux LP imposent un cadrage strict des unités d'enseignement (UE) de projet et de stage, qu'il convient de respecter.
- le taux de poursuites d'études dépasse, pour certaines LP, les valeurs acceptables. Il convient alors de s'interroger sur le fait de conserver ou non au diplôme ce statut bien particulier, lorsque le secteur professionnel correspondant ne semble pas propice à l'embauche au niveau licence.

Les projets concernant les licences sont généralement bien construits et prometteurs pour une rénovation de la formation en premier cycle. Ils permettent, d'une part, de répondre aux objectifs d'excellence, avec des formations sélectives ouvertes à la transdisciplinarité, à forte orientation recherche et ouverture à l'international et, d'autre part, de répondre à la mission d'accueil de tous les bacheliers au travers des licences plus classiques, en accompagnant chaque étudiant dans un parcours d'études adapté. Il conviendra d'être vigilant sur la place offerte aux titulaires de ces licences au sein des masters de l'université.

Il sera souhaitable cependant de clarifier le statut des licences proposées à l'accréditation dans le cycle sélectif. En effet, au gré des documents (document stratégique de formation de l'université et fiches de présentation des formations), on trouve plusieurs appellations : « licences pluridisciplinaires », « licences bi-disciplinaires », « doubles diplômes » ou encore « doubles licences ». Les montages proposés à l'accréditation sont composés d'une licence pluridisciplinaire mutualisant une forte partie de son enseignement avec les licences disciplinaires classiques, à laquelle est adjoint un diplôme d'université (DU). L'appellation finalement retenue est « double diplôme licence ». Cette appellation ne paraît pas pertinente, en ce sens qu'elle entraîne une confusion avec le diplôme de licence lui-même, et laisse penser que le diplômé peut être titulaire de deux licences.

Des choix forts de réorganisation des enseignements ont été engagés pour apporter des réponses aux faiblesses observées sur certains dossiers, en particulier dans le domaine de l'encadrement par des enseignants-chercheurs. Néanmoins, une vigilance certaine doit être observée dans quelques cas :

- Les points d'attention relevés dans le rapport d'évaluation de 2014 pour la LP *Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux* se retrouvent à l'identique lors de l'évaluation de 2019. Le projet tutoré ne respecte pas l'arrêté du 17 novembre 1999, et doit être modifié. La poursuite d'études pour tous les diplômés n'est pas compatible avec le cahier des charges d'une licence professionnelle. Un suivi approfondi des poursuites d'études doit être mené par les porteurs de la mention, afin de rechercher des solutions satisfaisantes.
- La faible insertion professionnelle à la sortie de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* relevée lors de la dernière campagne d'évaluation nécessite une vigilance particulière.
- Les réponses apportées dans la fiche de présentation de la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* expriment une volonté de progresser et de prise en compte des remarques du Hcéres. Le réexamen à mi-parcours permettra de suivre au plus près l'efficacité des modifications mises en place. Il en est de même pour la LP *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*.
- Le fonctionnement pédagogique de la LP *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* repose principalement sur des vacataires professionnels qui assurent la plus grande part des enseignements. De plus, on s'interroge sur la faiblesse de ses taux de réussite et de son insertion professionnelle.

- Un fort taux de poursuite d'études à la sortie de la LP *Métiers du commerce international* et l'absence de suivi de l'insertion professionnelle relevé lors de la dernière campagne d'évaluation, doivent être corrigés.
- Pour la LP *Optique professionnelle*, la présence d'un seul enseignant-chercheur en optométrie, la participation d'un seul médecin ophtalmologiste à distance, et le taux de poursuite d'études (20 %) en master *Sciences de la vision et prise en charge visuelle* sont autant de points d'attention qui méritent correction.
- Enfin, la LP *Métiers des administrations et des collectivités territoriales* présente trop de faiblesses pour recevoir un avis favorable. La fiche de présentation de la LP est lacunaire (ex : volume horaire de la formation = 0 h). Le schéma général de la formation indique la poursuite en master comme seul débouché. La mention révèle des effectifs trop faibles et une insuffisance de pilotage.

Champ « Graduate school »

Le champ est cohérent. Son périmètre très pluridisciplinaire a du sens au regard des objectifs affichés par l'Université Paris-Saclay. Son organisation en Graduate schools disciplinaires auxquelles sont rattachées une ou plusieurs mentions de master et associant les structures de recherche correspondantes, est une innovation intéressante permettant de renforcer les liens entre formation et recherche.

L'offre de formation est en accord avec les axes stratégiques affichés par l'établissement : certains de ces axes constituent déjà des points forts (apprentissage, internationalisation) ; d'autres axes sont plutôt des directions selon lesquelles l'établissement souhaite se renforcer (innovation pédagogique, définition de l'offre en termes de compétences, évaluation des formations, suivi des étudiants).

Les évolutions et restructurations envisagées pour les masters ont été mises en regard des observations et recommandations issues de l'examen du bilan des formations. La grande majorité des formations a pris en compte les recommandations du Hcéres. Un effort important de mutualisation est en général constaté, avec plusieurs parcours proposés sur plusieurs mentions et/ou en collaboration avec plusieurs sites universitaires franciliens.

Pour le secteur Sciences & Technologies, l'offre de formation est globalement similaire à celle proposée précédemment par la ComUE Paris-Saclay et les établissements qui la composent. On note quelques recompositions de mentions (*Électronique, énergie électrique, automatique, Énergie, Génie civil*) et l'intégration de nouveaux parcours dans des mentions existantes (par exemple, la mention *Génie mécanique* de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne, qui intègre la mention *Mécanique* pour laquelle il serait souhaitable d'assurer le maintien de la formation en apprentissage). La demande de renouvellement s'accompagne de modifications dans les partenariats et dans les parcours proposés, en conséquence notamment de la création de l'Institut Polytechnique de Paris. Seules les mentions *Mathématiques et applications* et *Ingénierie nucléaire* sollicitent dorénavant la co-accréditation avec cet établissement.

Le projet d'offre de master se positionne clairement comme une formation par la recherche. Cette stratégie est pertinente compte-tenu de la densité et du très large spectre de laboratoires environnants. La volonté affichée de ne pas pour autant négliger la préparation des étudiants à une insertion professionnelle immédiate dans le monde socio-économique est appréciée. La mise en place d'un accompagnement obligatoire pour parvenir à renforcer la professionnalisation est une action positive.

La création de masters « renforcés » est en projet via une année supplémentaire de formation dont le contenu n'est toutefois pas explicité, avec pour finalité de permettre la création de parcours originaux. Cette initiative suscite plusieurs interrogations, en particulier quant à ses conséquences sur l'accès des diplômés d'une même mention à une poursuite en doctorat dès lors qu'ils n'auront pas suivi le complément de formation. Des programmes « PHD Tracks » visant à établir un continuum master-doctorat et construits en synergie avec les écoles doctorales sont également présentés. Il conviendra de veiller à ce qu'ils n'induisent pas une spécialisation trop précoce.

Les masters dans le domaine Vie et santé présentent une grande hétérogénéité pédagogique et organisationnelle avec deux mentions (*Biologie santé* et *Sciences du médicament et des produits de santé*) affichant dans plus d'une vingtaine de parcours une orientation formation à la recherche marquée et une ouverture à l'international significative s'inscrivant parfaitement dans les objectifs de l'Université Paris-Saclay.

D'autres mentions de masters (*Ethique, Santé publique, Ergonomie et Sciences de la vision et prise en charge visuelle*) affichent une formation à connotation dominante professionnalisante au détriment parfois de l'ouverture à la recherche et à l'international (particulièrement au niveau de la mobilité sortante).

Un dossier d'accréditation est très problématique :

Le parcours *Sciences de la vision* du master *Ingénierie de la santé* est réorganisé en une mention intitulée *Sciences de la vision et prise en charge visuelle*, pour lui conférer une meilleure lisibilité. Les objectifs pédagogiques présentés sont la liste des besoins de formation aux compétences nouvelles ouvertes aux opticiens-lunettiers. La LP *Optique professionnelle* vise déjà à répondre à ces besoins et le master apparaît seulement comme son prolongement. À ce titre, le master se présente comme une poursuite d'études réservée aux seuls titulaires de la LP. Par ailleurs, le rapport Hcéres souligne le manque d'adossement recherche et de formation à/par la recherche de ce projet de master. L'initiation à la recherche introduite dans la formation est insuffisante. La capacité à réaliser une étude clinique dans le domaine de l'optométrie, qui figure dans les objectifs pédagogiques, n'est pas compatible avec le programme de formation décrit. De plus, les porteurs soulignent la difficulté de recrutement d'enseignants-chercheurs en optométrie et de façon contradictoire ne préconisent pas la poursuite en doctorat. Tous ces éléments sont contraires à l'article 17 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre des masters, qui stipule que la formation de master doit s'appuyer sur une activité de recherche. Enfin, aucun lien avec la faculté de médecine ou des services hospitaliers d'ophtalmologie permettant notamment une formation à une recherche spécialisée n'est évoqué dans le dossier.

Les mentions des masters Droit Economie Gestion (DEG) répondent aux attentes disciplinaires de ce domaine. La diversité des formations proposées dans les GS « Droit » et « Economie management » offre des perspectives séduisantes en particulier pour les juristes dont les compétences peuvent se décliner dans tous les domaines disciplinaires. La création d'une chaire « innovation pédagogique » sera un atout pour accompagner des évolutions pédagogiques encore timides dans ce domaine DEG. La faiblesse de la formation à la recherche pour des mentions à visée professionnalisante (*Droit public, Droit social...*) est à regretter.

Quelques dossiers doivent cependant être adaptés :

- Le nouvel intitulé de la mention *Droit des libertés* est innovant et attractif, mais le programme de formation de l'unique parcours proposé, nettement orienté vers l'histoire et le droit des religions, ne semble pas en adéquation avec cet intitulé, lequel devrait donc être modifié.
- Le volume horaire de la mention *Histoire* n'est pas suffisant.

La majorité des projets proposés dans les domaines STAPS et SHS ont pris en compte les remarques du rapport d'évaluation. Il convient toutefois de constater que pour plusieurs mentions, en particulier dans le domaine des STAPS, il est difficile de trouver l'équilibre entre le développement d'une stratégie de recherche et un objectif de professionnalisation forte menant à l'insertion immédiate dans le monde du travail.

La demande d'accréditation de la mention *Musicologie* se présente comme un renouvellement de la formation sans modification et n'apporte aucune réponse aux remarques soulevées lors de l'évaluation, en particulier sur la question des taux d'échec. Le projet évoque une transformation de parcours, avec modification du flux des entrants, ce qui ne présage pas d'une modification des taux de réussite.

Champ Études de santé

L'Université Paris-Saclay est en attente de la publication de la réforme de l'accès aux études de santé et suivra les textes règlementaires pour l'année spécifique d'accès aux études de santé. Le maintien d'un volume significatif d'enseignement en petits groupes (30 étudiants) est à souligner.

Le dossier présenté pour le *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (DFGSM) a pris en compte les remarques et propositions du rapport Hcéres, en particulier pour le développement d'innovations pédagogiques et la formation par simulation.

Le dossier *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP) montre une prise en compte des remarques portant sur l'accompagnement des étudiants. Pour diminuer le fort taux de redoublement en DFGSP2 seront mis en place ou développés des enseignements de méthodologies, un tutorat pédagogique en petit groupe (10 étudiants) et la promotion d'outils pédagogiques numériques. Un parcours recherche sera organisé en DFGSP, ce qui permettra un accès plus aisé aux diplômes de master et au doctorat de recherche.

La formation proposée par le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) est solide et adaptée aux objectifs de formations de futurs praticiens.

Le dossier présenté très détaillé du *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP) atteste de la volonté d'optimiser la formation des diplômés en adéquation avec les évolutions de la profession. Les remarques de l'évaluation par l'Hcéres ont été prises en compte.

AVIS SUR L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

La place accordée à l'internationalisation des formations est un objectif prioritaire pour l'Université Paris-Saclay, que ce soit au niveau de la mobilité des étudiants, de l'apprentissage des langues ou de la proportion importante de parcours dispensés en anglais en particulier au niveau master. De multiples actions pertinentes sont également prévues pour amplifier les partenariats internationaux et les doubles diplomations.

Le projet de l'Université Paris-Saclay témoigne d'une volonté de refonte de ses formations en lien avec des compétences qu'elles confèrent aux étudiants. Le développement amorcé de la traduction en compétences de l'offre de formation est un chantier d'envergure, qui facilitera l'orientation des étudiants et leur insertion professionnelle. Il s'agit d'une des principales innovations de l'accréditation à venir et son déploiement progressif sur la période 2020-2024 est favorablement apprécié. Il en est de même pour le suivi de l'acquisition des compétences via un portfolio numérique.

La présentation de l'organisation des formations de licences et de leurs pilotages suscite plusieurs questions. Ainsi s'il est très clair que les licences classiques et les licences professionnelles, mais également les DUT et les DEUST, sont pilotés au sein d'une structure parfaitement identifiée, l'EU1CPS, l'articulation avec le pilotage des licences sélectives est plus difficile à comprendre. En effet il est question de deux structures d'accréditation, Université Paris-Saclay et EU1CPS, mais l'EU1CPS appartient à l'Université Paris-Saclay ; cette ambiguïté peut introduire de la confusion auprès des étudiants. Les fonctions du collège de premier cycle ne sont pas encore clairement définies mais il devrait garantir la cohérence du pilotage de toutes les licences.

Les capacités de coordination et de mutualisation ne sont pas particulièrement évoquées dans les dossiers. La cohérence et/ou le rapprochement de formations identiques développées sur des sites différents est un défi à relever rapidement pour l'Université Paris-Saclay pour une bonne compréhension et lisibilité d'une organisation inédite du premier cycle.

Le dossier affiche une forte volonté de mettre en place de nombreux dispositifs d'innovation pédagogique et d'accompagnement des étudiants afin de favoriser leur réussite dès leur arrivée à l'université. L'appropriation de ces dispositifs par l'ensemble des équipes pédagogiques sera un point clé du succès de la démarche.

Le pilotage des mentions de master repose sur la Graduate school à laquelle chaque master est rattaché. Cette structure rassemble les équipes pédagogiques et les laboratoires de recherche de son périmètre. Elle est dotée d'une équipe de direction et d'un conseil dont les responsables de master sont membres. Ces derniers sont donc associés de façon adéquate au management de la nouvelle structuration. Le pilotage, l'autoévaluation et la cohérence de l'offre master au niveau de l'établissement seront confiés au collège master chargé de coordonner l'ensemble de l'offre proposée par les Graduate schools. Cette organisation apparaît cohérente et efficace, il faudra toutefois veiller à ce que la multiplication des opérations transverses n'entrave pas la fluidité du pilotage/fonctionnement des formations. En doublant le nombre de schools par rapport à la ComUE pour les rendre plus disciplinaires, les missions respectives du conseil de school et du comité de mention risquent cependant de se chevaucher.

La mise en place systématique d'un conseil de perfectionnement par mention avec une participation accrue des employeurs potentiels est positive. Les étudiants seront membres des conseils de perfectionnement des formations, mais leur participation aux conseils des Graduate schools ou dans le collège master n'est pas évoquée dans le dossier.

Le projet déposé accorde une place significative aux procédures d'évaluation des enseignements et de suivi des diplômés. En particulier, l'enquête annuelle à six mois après la fin de la formation et la construction d'un réseau Alumni sont favorablement appréciées. La mise en place de ces actions, combinée à une analyse systématique de leurs résultats et à sa prise en compte dans les évolutions des formations, devrait conduire à une démarche qualité complète et aboutie. Il convient toutefois de ne pas négliger les analyses qualitatives menées au plus près des formations, par les équipes pédagogiques.

LES FORMATIONS

Champ Premier cycle :

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Chimie	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Droit	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Économie et gestion	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Informatique	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
LEA	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Mathématiques	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable

Physique	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Sciences, enseignement primaire, médiation	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Sciences de la terre	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Sciences de la vie	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Sciences et technologies	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Sociologie	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
STAPS Activité physique adaptée-santé	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable avec recommandation : revoir la place des langues vivantes en L1.
STAPS Education et motricité	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable avec recommandation : revoir la place des langues vivantes en L1.
STAPS Entraînement sportif	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable avec recommandation : revoir la place des langues vivantes en L1.
STAPS Management du sport	L	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable avec recommandation : revoir la place des langues vivantes en L1.
Biologie et chimie	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Biologie et mathématiques	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Droit et économie	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.

Droit et informatique	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Droit, sciences et innovation	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Droit et politique contemporaine	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Économie et mathématiques	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Géosciences, physique, chimie	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Informatique et mathématiques	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Management, Numérique et Sciences informatiques	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination
Mathématiques, Physique et sciences de l'Ingénieur	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Physique et chimie	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Sciences de la vie et informatique	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
STAPS et ingénierie physique	L	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation sur la dénomination.
Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Bio-Industries et biotechnologies	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Chimie de synthèse	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable

Commerce et distribution	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Génie des procédés et bioprocédés industriels	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Maintenance et technologie : contrôle industriel	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Maintenance et technologie : électronique, instrumentation	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Management et gestion des organisations	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de la communication : chargé de communication	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de la forme	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de la gestion des ressources humaines : assistant	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant la faible insertion professionnelle.
Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant les effectifs étudiants faibles, la participation insuffisante des industriels aux enseignements.

Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant l'unité d'enseignement (UE) stage et l'UE projet non conformes au texte.
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de l'industrie : Industrie aéronautique	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant l'implication des enseignants-chercheurs, les taux de réussite, l'insertion professionnelle.
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant la poursuite d'études, le projet tutoré, le suivi de l'insertion professionnelle.
Métiers de l'informatique : conception, développement, test de logiciels	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers des administrations et des collectivités territoriales	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis défavorable : effectifs trop faibles, absence de suivi de l'insertion professionnelle.
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Métiers du commerce international	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant la poursuite d'études, le suivi de l'insertion professionnelle

Optique professionnelle	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable avec recommandation : renforcement de la participation des enseignants-chercheurs.
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Technico-commercial	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable
Techniques du son et de l'image (TSI)	LP	Ecole universitaire 1 cycle Paris-Saclay (EU1CPS)	Avis favorable

Champ « Graduate School » :

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Agrosciences environnement, territoire paysage, forêt	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Archives	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Bio-informatique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Biodiversité, écologie, évolution	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Biologie intégrative et physiologie	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable

Calcul haute performance, simulation	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Chimie	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Comptabilité-contrôle-audit	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Communication des organisations	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Culture, patrimoine et médiation	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Design	M	Université Paris-Saclay Ecole nationale supérieure de création industrielle Institut Polytechnique de Paris	Avis favorable
Droit de la propriété intellectuelle et du numérique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit de la santé	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit des libertés	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable sous réserve de changement d'intitulé.
Droit international et européen	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit privé	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit public	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit notarial	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Droit social	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable

Économie	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	M	Université Paris-Saclay Ecole des Ponts Paristech- ENPC Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs Université Paris Nanterre	Avis favorable
Économie politique et institutions	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Électronique, énergie électrique, automatique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Énergie	M	Université Paris-Saclay Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs	Avis favorable
Ergonomie	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Éthique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Étude du développement et de l'environnement	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Finance	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Génie civil	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Génie des procédés et des bioprocédés	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Gestion de production, logistique, achats	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Gestion des territoires et développement local	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable

Histoire	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable avec recommandation : monter le volume horaire du M2 à 200h.
Informatique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Ingénierie des systèmes complexes	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Ingénierie nucléaire	M	Université Paris-Saclay Institut Polytechnique de Paris Paris Sciences et Lettres Ecole des Ponts ParisTech	Avis favorable
Innovation, entreprise et société	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Lettres et langues	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Management stratégique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Marketing vente	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université Paris-Saclay Institut Polytechnique de Paris	Avis favorable
Mécanique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Musicologie	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours concernant les taux d'échec.
Nutrition et sciences des aliments	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Physique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Santé publique	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable

Science politique	M	Université Paris-Saclay Université de Cergy-Pontoise	Avis favorable
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Sciences de la vision et prise en charge visuelle	M	Université Paris-Saclay	Avis défavorable
Sciences du médicament et des produits de santé	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Sciences et génie des matériaux	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Sociologie	M	Université Paris-Saclay Institut Polytechnique de Paris	Avis favorable
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
STAPS : ingénierie et ergonomie	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université Paris-Saclay	Avis favorable

Champ Études de santé :

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Diplôme de formation générale en sciences médicales	LG	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques	LG	Université Paris-Saclay	Avis favorable

Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	MG	Université Paris-Saclay	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	MG	Université Paris-Saclay	Avis favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

OBSERVATIONS

Concernant le rapport post-visite de l'HCERES concernant la demande d'accréditation des formations de l'Université Paris-Saclay et de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle

La COMUE Université Paris-Saclay, en son nom propre ainsi qu'au nom de l'ensemble de ses établissements partenaires, souhaite vivement remercier le Comité HCERES pour son implication, son analyse des documents transmis, la rédaction de son rapport et les échanges lors de sa visite organisée sur le site de l'Université Paris-Sud le 15 octobre 2019.

Le projet d'offre de formation de l'Université Paris-Saclay (établissement créé en novembre 2019) est un projet structurant s'inscrivant dans le cadre d'un établissement expérimental visant à répondre aux besoins de formation nouveaux aussi en termes de structure de pilotage, notamment dans notre cas, au niveau du premier cycle.

Nous aimerions préciser cependant quelques points très nouveaux.

Le rapport précise qu'au niveau du premier cycle, *la place de l'enseignement des langues semblait insuffisant et peu adapté avec l'objectif affiché d'une large ouverture internationale.*

Lors de la visite, les actions lancées depuis le printemps 2019 ont été décrites au comité. Elles vont permettre de développer l'internationalisation des cursus, qui sera un projet important pour la future Université Paris-Saclay. Elles s'intégreront dans les formations au cours du contrat grâce à une politique « volontariste ».

Il s'agit :

- Du déploiement de l'Université Européenne EUGLOH pilotée par l'Université Paris-Saclay avec les universités de Lund (Suède), LMU Munich (Allemagne), Université de Porto (Portugal), Université de Segred (Hongrie). Le projet a été sélectionné pour financement par la Commission Européenne (et projet déposé pour renforcement du budget par l'Etat). De nombreux projets de formation conjoints entre ces universités vont s'intégrer dans les futures formations de Master et Licence, avec entre autres le développement d'outils numériques (visio) pour développer la mobilité virtuelle et l'obtention d'un budget plus conséquent dédié à la mobilité physique des étudiants ;
- Du déploiement et développement d'outils renforçant la pratique de langues étrangères et d'interculturalité (projets LinkS de la COMUE Université Paris-Saclay) ;
- D'actions de sensibilisation et formation à l'interculturalité de tous les personnels. Priorisation de la mobilité des personnels – notamment administratifs montrée par le recrutement à la DRI d'un agent spécialement dédié ;
- D'actions d'accompagnement des enseignants-chercheurs pour transformer leurs enseignements en langue anglaise, et de valorisation (heures) ;
- Du choix du mode de certification en langues des étudiants de Licence et Master, rendue obligatoire dans toutes les maquettes ;
- D'une réflexion sur les besoins en enseignants de langue, notamment l'anglais et sur l'organisation à mettre en place.

En licence STAPS, un accompagnement à l'anglais sera mis en place en L1 dans un format d'enseignement hybride au cours du contrat.

Le deuxième point concerne la clarification demandée concernant les licences pro vis-à-vis de la part des professionnels, de la poursuite d'études et du respect des cadrages Stages et Projets tutorés. De façon globale, tout en corrigeant les points faibles pointés par l'HCERES, la position décrite lors de la visite a montré la volonté de l'établissement d'engager très rapidement dans le prochain contrat un travail d'analyse des formations professionnelles sur l'ensemble du périmètre des 3 universités, en y intégrant les évolutions imminentes du DUT et l'amplification de la professionnalisation en Licence mais aussi la fluidité entre diplômes. C'est une des raisons de la création de l'Ecole Universitaire den Premier Cycle Paris-Saclay.

Le troisième point est primordial. Il s'agit de l'intitulé des formations sélectives de premier cycle de l'université Paris-Saclay. Il est constitué de formations appelées « Double Diplôme Licence », chacun d'eux est une double diplomation. Le double diplôme Licence est un DU de l'université Paris-Saclay en 240 ECTS, dont 180 ECTS d'une Licence pluridisciplinaire et 60 ECTS complémentaires visant le renforcement de la formation par la recherche, de l'ouverture aux défis scientifiques et à l'international. Il est délivré à condition d'avoir validé le diplôme de Licence qu'il inclut et les 60 ECTS complémentaires. Le double diplôme Licence sera affiché comme le diplôme sélectif de Premier Cycle de l'université Paris-Saclay, avec validation d'une Licence augmentée de 60 ECTS, il ne devrait donc pas y avoir de confusion avec un ou deux diplômes de Licence.

Le quatrième point vise la coordination et mutualisation des Licences sur les différents sites des universités sur la période. Nous sommes tout à fait d'accord avec le comité sur ce point et c'est pourquoi il a été collectivement choisi de construire de façon concertée et collaborative ces éléments au cours du contrat dans le cadre du collège Premier Cycle, point décrit dans le document initial fourni aux experts du comité.

Le cinquième concerne le niveau Master, et notamment la remarque concernant les parcours renforcés. Pendant la visite, nous avons bien précisé que les flux visés dans ce cas étaient très faibles et que ce petit nombre d'étudiants ne pouvait être une menace à l'accès en thèse pour les étudiants suivant un parcours plus classique.

Enfin le dernier point concerne les deux mentions de master *Droit des libertés* et le master *Sciences de la vision*. Pour le master Droit des libertés, il a bien été explicité lors de la visite qu'il n'était pas souhaité de créer une mention hors nomenclature nationale (la fiche RNCP n'étant pas assurée dans l'état actuel de nos connaissances). Cette dénomination semble être la plus proche du nouveau programme développé. Pour le master Sciences de la vision, une concertation nationale est en cours actuellement, car cette problématique n'est pas propre à notre site.



Madame Sylvie Retailleau
Présidente de la COMUE

Université Paris-Saclay

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)